SION, VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1938.

PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

No 102. — 35me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et Rédaction: Imprimerie-Lithographie Fiorina & Pellet, Sion

Téléphone No 2.14.60 Chèques post. IIc 1114

Régie des annonces PUBLICITAS Avenue de la Gare, SION Tél. 2.36 - Chèq. post. IIc 485
Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc. Correspondants à l'Etranger.
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct., Suisse 10 ct., Etranger 12 ct., RECLAMES: 20 ct

Abonnements:

SUISSE: un an . . .	Fr. 8.—	avec Bulletin officiel	Fr. 12.50
6 mois . .	„ 4.50	„ „ „ „	6.50
3 mois . .	„ 2.50	„ „ „ „	3.50
ETRANGER: un an	„ 15.—		

CHRONIQUE INTERNATIONALE

En face du Congrès de Nuremberg

(De notre correspondant attitré)

Le Congrès national-socialiste de Nuremberg devait, pensait-on, exercer une influence déterminante sur l'évolution des événements, et, malgré la formidable vague de pessimisme que l'on sait, chacun gardait le ferme espoir que le chancelier Hitler, conscient de tous les risques que feraient courir à la cause de la paix la moindre action brutale de sa part, saurait conserver tout son sans-froid.

C'est en effet au moment où s'ouvrait ce congrès que le problème tchécoslovaque arrivait à sa phase culminante et qu'une décision s'imposait, vu que les propositions de Prague vont désormais jusqu'à l'extrême limite des concessions, et doivent donc satisfaire les revendications des Allemands des Sudètes telles que formulées à Carlsbad par Henlein, tout en maintenant cependant la sûreté de l'Etat et le régime démocratique de la Tchécoslovaquie. Ainsi, une nouvelle intransigeance allemande à cet égard ne pourrait être qu'injustifiée si vraiment l'on peut croire que sa volonté d'entente et son esprit pacifique sont sincères.

Lord Runciman a donc une belle tâche à remplir : concilier si possible les points de vue des Allemands des Sudètes et du gouvernement de Prague, ou, si cela n'est pas possible, présenter lui-même des propositions sur lesquelles les deux parties devront se prononcer. Cette dernière solution serait appuyée par le gouvernement britannique sous forme d'arbitrage.

C'est là une garantie incontestable au point de vue du maintien de la paix, car jamais l'entente franco-britannique n'a été plus étroite, si bien que les manifestations oratoires du chancelier du Reich ne sauraient, sans danger, manquer de prudence, car ni l'Angleterre ni la France n'assisteront impassibles à un nouveau coup de force berlinois. L'Anschluss suffit, M. Hitler le sait, sa proclamation parle de la Grande Allemagne, du danger bolcheviste et de la peste juive, beaucoup plus que de guerre.

D'autre part, Washington est à son tour loin de se désintéresser en face des événements si graves qui semblent menacer l'Europe centrale. Le président Roosevelt envisage même sérieusement de demander au Congrès de répudier aussitôt la loi de neutralité au cas où l'Allemagne viendrait à attaquer la Tchécoslovaquie. Nous voulons la paix, a dit l'ambassadeur américain en France, mais la communauté d'idéal qui unit la République des Etats-Unis aux deux grandes démocraties européennes fait que si la guerre éclatait en Europe personne ne pourrait savoir si, oui ou non, les Etats-Unis seraient entraînés dans une telle guerre.

Par contre, aucun doute ne paraît possible pour ce qui concerne la Roumanie et l'ensemble de la Petite-Entente. Une dépêche de Bucarest annonce en effet que Bucarest ne saurait demeurer neutre dans le cas d'un conflit généralisé en Europe : Sa place est aux côtés de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Cette attitude est d'ailleurs fixée depuis des années et a souvent été publiquement manifestée soit devant les Chambres, soit dans les divers programmes gouvernementaux soumis au Roi.

Cette sombre situation internationale explique donc suffisamment les mesures de simple sécurité prises en face de tant de concentrations de troupes allemandes ; Berlin a donc tort de se plaindre de précautions qu'il serait criminel de ne pas prendre. Prévenir vaut mieux que guérir !

Le bruit avait couru que le chancelier offrirait à l'Angleterre et à la France un pacte de non-agression de 50 ans si l'on autorise un plébisciste dans les districts allemands de Tchécoslovaquie. Mais ce serait là le début d'un démembrement de l'Etat tchécoslovaque; si bien que les injustices dont souffrent les minorités ne seraient que déplacées, le tout au profit d'une Allemagne dont on connaît les méthodes. Cela serait d'ailleurs conforme à l'esprit de collaboration régnant dans l'axe Rome-Berlin dont l'antipathie pour la République tchécoslovaque est notoire, puisque le dit axe y voit un bastion de la franc-maçonnerie, du communisme et de l'internationalisme.

Il est fort regrettable que l'Italie n'oublie qu'une chose, c'est que la Tchécoslovaquie dans l'orbite politique et économique du Reich, ce serait la victoire certaine et définitive du pangermanisme. L'Allemagne maîtresse du Danube progressera rapidement, toujours plus au Sud et à l'Est, vers la Méditerranée et vers ses ports... Trieste y compris !

Et voilà pourquoi la période de toutes ces négociations faites pour énerver l'opinion publique doit être close. En maintenant plus longtemps pareil foyer dangereux, on n'aboutira jamais à rien, si ce n'est à entrer en plein dans le jeu du chancelier du Reich, qui consiste à attendre le moment propice où, exaspérée, l'Europe finira par tout accepter pourvu qu'elle n'entende plus parler du problème des Allemands des Sudètes, vrai quadrature du cercle, dont la solution ira rejoindre celle de la non-intervention en Espagne !

En attendant, le Congrès de Nuremberg, dit la presse allemande, montrera au monde qu'on ne peut plus jouer avec un peuple armé jusqu'aux dents. Le Reich est dorénavant la Grande Allemagne !

Alexandre Ghika.

La Corporation agricole

Quand on étudie d'un peu près l'histoire sociale de l'Ancien Régime, on constate que son corporatisme était loin de former une structure complète de son économie.

C'est ainsi, par exemple, que la majorité de la population laborieuse, les agriculteurs, n'étaient pas organisés en corporation.

Faut-il en chercher la raison dans le fait que la population agricole était moins «civilisée» et que «maintenue dans l'obscurantisme», comme on dit, elle se résignait à ne point se défendre par des institutions qui lui soient propres. Rien ne nous permet d'en juger ainsi, Et nous n'en voulons pour preuve que le développement de la population agricole jusqu'à la Révolution Française, à partir de laquelle commence le grand exode des campagnards désormais insatisfaits de leur condition.

Nous constatons, en poussant plus loin nos investigations, que si, dans l'ancien régime qui jouissait d'un équilibre social immensément supérieur au nôtre, la condition agricole n'était point la même que celle des métiers, les expériences modernes qui ont voulu assimiler l'activité agricole aux autres activités économiques ont toujours échoué ou n'ont pu se poursuivre qu'en écrasant littéralement l'agriculture et en réduisant la population agricole en un véritable esclavage.

Et ne serait-ce pas, en définitive, de ces expériences-là que naquit et se perpétua le profond malaise dont souffre l'agriculture dans tous les pays dont le régime s'inspire des postulats de la Révolution Française.

La corporation agricole peut-elle remédier à cette situation et rétablir une condition normale du travail agricole? Nous pensons qu'une telle question ne pose pas le problème agricole dans toute sa réalité complexe. Plus encore que d'institutions corporatives qui lui soient propres, l'agriculture a besoin pour subsister et prospérer, d'un *régime* corporatif.

A notre opinion, il ne sert pas à grand chose d'établir des associations de cultivateurs en calquant celles-ci sur le modèle des associations professionnelles. Dans une économie saine, naturelle et nationale, l'agriculture tient une place absolument à part des autres formes du travail humain. Et de même que travail est tout autre chose qu'un capital, l'agriculture est toute autre chose qu'un métier.

La définition qu'en donne M. Louis Salleron explique clairement cette distinction essentielle : «L'agriculture, dit-il, est la collaboration de l'homme à la production vitale de la nature, en vue de satisfaire des besoins permanents.» Déjà Ramuz avait remarqué ceci : «Etre paysan, ce n'est pas un métier, c'est un état.»

On voit dès lors qu'il n'est pas possible d'assimiler l'agriculteur à d'autres catégories de citoyens. Or, ainsi que nous l'avons déjà dit, il n'y a pas en ce moment de législation du sol, il n'y a pas de droit spécifiquement agricole.

Jadis toute famille était attachée à un bien. Il y avait alors des biens de famille ou patrimoines et des biens communs. De ceux-ci on retrouve la trace dans presque tous nos villages aux noms par quoi l'on désigne certains lieux. Ces biens communs étaient mis et restaient à la disposition de groupes de familles qui n'avaient pas de biens en propriété, mais qui dans cette communauté d'usage se rattachaient au sol et tiraient de cet état tout ce qui comporte de sécurité.

Dans ces patrimoines et dans ces biens communs, la Révolution Française a apporté une véritable dévastation. Elle confisqua tous les biens communs (biens de paroisses, biens tombés en déshérence, etc.), au profit de l'Etat. Ces biens tombèrent au pouvoir des spéculateurs. Par cette mobilisation des biens communs l'on confisquait en réalité aux familles pauvres la jouissance de ces biens qui leur donnait un état social et leur permettait de «collaborer à la production vitale de la nature en vue de satisfaire leurs besoins permanents».

Ainsi déjà, dès le coup d'Etat bourgeois de 89, le droit d'usage était-il confondu avec le droit de propriété et cette confusion avait pour conséquence immédiate un recul monstrueux de civilisation par l'avènement du prolétariat.

Il est indispensable que la famille agricole, c'est-à-dire celle dont l'état est de collaborer à la production vitale de la nature en vue de satisfaire à des besoins permanents de toute la communauté sociale, soit enracinée au sol pour qu'elle forme souche et trouve la stabilité, la sécurité, la continuité et la paix indispensable à son labeur. Voilà où est le vrai problème agraire. Et celui-ci se pose avant même toute question de corporatisme agricole. La corporation est, en effet, une ordonnance, une harmonisation de la vie. Mais avant de vouloir canaliser la vie en des institutions propres à la rendre plus heureuse et plus féconde, faut-il que cette vie existe. On a détruit la vie même de l'agriculture aujourd'hui classée parmi les industries.

Il faut, avant tout, rétablir la source même de la vie proprement agricole. Et cette source se trouve dans la famille et dans l'attachement de la famille au sol. Une amélioration essentielle ne peut être obtenue par les subterfuges habituellement en usage dans le mercantilisme.

La manipulation des prix, les protections, les primes, les facilités et l'organisation du crédit, les garanties de bail et même la reconnaissance de la propriété culturale, ne sont que des remèdes inefficaces, non pas d'une inefficacité intrinsèque, mais parce qu'ils sont appliqués à un malade exsangue.

Nous remarquons fort bien que dans tous les pays qui ont réussi à rendre la vie à leur agriculture, avaient commencé par rendre le sol insaisissable et inaliénable. Ainsi ont-ils détaché le sol du mercantilisme, lui ont-ils rendu son caractèr propre et l'ont-ils rattaché directement à la famille agricole, créant ainsi automatiquement la stabilité, la sécurité et la continuité nécessaires à la fécondité de son travail, et au maintien de la productivité agraire, richesse première et seule susceptible de multiplication d'un pays.

Les modalités peuvent changer d'un pays à l'autre, les règles peuvent varier, mais le principe de toute réforme agraire est là et rien que là.

Que ce principe soit profondément révolutionnaire, nous n'en doutons pas. Mais ce n'est pas le moment d'avoir peur des grands remèdes.

J. S.

UNE SEPTIEME VICTIME

La catastrophe de Muotatahl

Le chef de l'escadrille est mort

Mercredi matin, le capitaine Baccilieri, commandant de l'escadrille victime de la catastrophe dans les montagnes de Schwytz, est décédé à l'hôpital d'Einsiedeln des suites de ses brûlures.

On écrit à P.S.M. à ce sujet :

Le capitaine Bacilieri, commandant de l'escadrille qui fut victime du terrible accident d'aviation survenu dans les Alpes schwytzoises, est décédé dans la nuit de mercredi à l'hôpital de district d'Einsiedeln, des suites de ses graves blessures.

C'est avec une profonde tristesse que l'on apprendra dans tout le pays le décès tragique de cet officier qui porte ainsi à 7 le nombre des victimes du terrible accident d'aviation qui a frappé si durement notre armée de l'air le 27 août dernier. On se souvient que, atteints par de très graves brûlures, le capitaine Bacilieri et son observateur le 1er-lieutenant Sommerhalder, avaient encore eu le courage et la force d'atteindre l'alpage le plus voisin du lieu de l'accident, afin de donner l'alarme et d'annoncer à Dubendorf l'affreux accident qui venait de se produire. Malgré les soins attentifs qui lui furent prodigués et le dévouement dont firent preuve les médecins qui le soignaient, il n'a pas été possible de sauver le courageux officier qui, comme ses camarades, est mort en service commandé. C'est une perte douloureuse pour l'aviation militaire.

Le capitaine Bacilieri était commandant de la compagnie d'aviation 10 et officier-instructeur de l'aviation et de la défense contre avions. Il y a quelques semaines seulement qu'il venait de rentrer d'un stage de 10 mois effectué auprès de l'armée de l'air italienne où il avait suivi les cours de l'école de l'air pour officiers d'état-major. Excellent pilote, il avait fait partie pendant longtemps de l'escadrille qui s'était distinguée au meeting international d'aviation de Zurich, l'année dernière. Notre armée de l'air perd donc un officier très capable, aimé de ses hommes qui reconnaissaient en lui un chef.

Né à Locarno en 1905, le capitaine Bacilieri avait fait des études de pharmacien à Lausanne. Après avoir suivi avec succès l'école d'officier et de pilote, il avait été nommé officier-instructeur le 4 janvier 1934.

Les obsèques militaires auront lieu le vendredi 9 septembre à 15 h. 30 à Locarno.

Feuille d'Avis du Valais: Téléphone 2.14.60

Echos

43 millions d'automobiles roulent sur la terre

Le Département du Commerce, à Washington, vient de publier une évaluation du nombre des automobiles en circulation actuellement dans le monde. Sur 43,078,630 voitures en tout, presque les trois quarts se trouvent en Amérique du Nord, avec le chiffre record de 30,041,292 machines. L'augmentation sur l'année dernière est de 2,518,463 autos. Le nombre des voitures a augmenté dans le monde entier de 45 %, et l'on compte aujourd'hui une machine pour 48 personnes, alors qu'en 1928 on en comptait une pour 64 personnes. Les Etats-Unis arrivent bon premiers dans ce classement, avec 1 voiture pour 4,5 habitants. Les pays les mieux motorisés ensuite sont la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, le Canada et l'Australie. Le Liberia prend dans cette liste la dernière place : il compte une voiture pour 12,000 habitants.

Un lion attaque un enfant

Un accident dramatique eut lieu dans la ville de Przeworsk, en Galicie. Alors que les grilles avaient été montées pour les fauves dans un cirque de province et que des lions de Nubie allaient exécuter un numéro de dressage, un petit garçon de 11 ans se colla contre la grille pour mieux voir. Le plus fort des lions «Hercule», d'un bond fut sur l'enfant, le saisit à la jambe, et s'efforça de le tirer dans l'arène à travers les barreaux. Les efforts conjugués d'un vétérinaire et d'un des gardiens permirent d'enlever au fauve sa proie ensanglantée, qui fut conduite avec de graves blessures à l'hôpital. Comme le lion, devenu fou à l'odeur et à la vue du sang, cherchait à sauter par dessus le grillage, le public fut pris de panique, et il fallut interrompre la représentation. Après de longs efforts, le félin put être reconduit dans sa cage.

Au passage à niveau

Un grave accident de chemin de fer a eu lieu dans les environs de Riga. Plusieurs personnes furent tuées.

Une auto resta en panne sur la voie au moment où arrivait un train. La voiture fut pulvérisée, et trois des occupants tués sur le coup, tandis que les deux autres étaient grièvement blessés. La locomotive fit un bond hors des rails, poursuivit sa route à toute vitesse sur le ballast, et se précipita dans un ravin. Le tender la suivit, et écrasa le chauffeur et le mécanicien. Heureusement, la barre d'attelage du premier wagon de voyageurs céda, et le wagon passa le pont, à côté de la voie d'ailleurs, pour se coucher, doucement sur le côté, ensuite. Un des blessés de l'auto mourut encore à l'hôpital, de sorte qu'on déplore la mort de six personnes. 16 blessés graves ont été hospitalisés à Riga.

L'enquête a montré que le conducteur de la voiture avait un permis de conduire depuis quelques mois, et qu'en apercevant le train, alors qu'il s'engageait sur les voies, il bloqua ses freins au lieu de continuer le plus vite possible.

Une société intéressante

On a enregistré récemment dans les registres du commerce hongrois une nouvelle société de cinéma. Les actionnaires en sont uniquement des écrivains et des artistes, qui se sont groupés pour «tourner» leurs propres œuvres. La production cinématographique hongroise étant très inférieure — les débouchés sont trop réduits, et les grands artistes et régisseurs hongrois sont dans les studios anglais et américains — la nouvelle société va s'efforcer de transformer cela. Le premier tour de manivelle sera donné le 17 septembre. On filmera tout d'abord «Gul Baba» une très célèbre opérette, adaptée à l'écran. Les meilleurs artistes des scènes hongroises participeront à ce film, qui éveille les plus vives sympathies dans la population de la capitale magyare.

Duel au sabre à Saumur

On s'intéresse beaucoup en France au duel au sabre qui mettra aux prises deux officiers de l'école de Saumur, les lieutenants Paul Albert et René Massier, fils du colonel Massier. Les deux lieutenants sont connus comme cavaliers émérites de la célèbre école. Le lieutenant Albert a choisi comme témoins le général Voisin et le capitaine Beaumont, et le lieutenant Massier le duc de Brissac et le capitaine Vérots.

Les duels étant interdits en France, celui-ci aura lieu dans un parc privé. C'est une des rares affaires qui ces dernières années doit se régler à l'arme blanche. La dernière fut celle qui mit aux prises les dramaturges Bourdet, directeur de la Comédie Française, et Bernstein.

A propos des Mayens

Nous lisons dans la «Tribune de Genève», No 211, du 8—9 septembre courants, à propos du raccordement des deux routes :

La note que nous avons consacrée à la route des Vallettes et aux étonnants postiers qui y font éclater leurs dons pianistiques nous a valu quelques remerciements aimables venus de cet admirable Valais, si cher au cœur de tous les Genevois. On y a joint également une requête que nous exauçons bien volontiers, quoique avec un léger embarras, celle de plaider en faveur du raccordement des deux routes qui, de Sion, mènent au lieu célèbre des Mayens. Exécutons-nous donc, mais non sans avoir expliqué auparavant pour quelle raison nous sommes un peu gêné. Cela tient simplement au fait que nous n'avons jamais été aux Mayens et que nous allons être obligé de parler la tête dans le sac. Tout ce que nous savons de cet endroit fameux dans les annales romandes, c'est qu'il est magnifique et qu'il évoque la ville de Gotha soit par l'armorial sédunois qui s'y développe «in-extenso», soit par le goût et l'odeur de ses saucissons.

Or il paraît que si, partant de la capitale valaisanne, vous voulez gagner les Mayens, deux routes s'offrent à votre choix : Vex et les Agettes. Seule cette dernière, cependant, permet aux automobilistes d'atteindre les hôtels et les chalets où ils sont attendus; l'autre s'arrête en pleins champs et n'est reliée aux Mayens proprement dits que par un sentier, admirable autant qu'inaccessible aux voitures et qui longe un bisse. Cet aboutissement dans le désert, au dire de notre correspondant, a déjà provoqué maint drame, mainte déception, mainte explosion de fureur parmi les touristes étrangers : «C'est le crépuscule, nous écrit-il, c'est la nuit. Flanqué des bagages et de la progéniture, accablé par les doléances de l'épouse et les moqueries des enfants, on devra, en maugréant, franchir le bisse, pont-levis farouche et hostile; quant à la voiture désaffectée, inutile, on devra l'abandonner, quitte, le lendemain matin, à la redescendre jusqu'à Sion et à la conduire, par un long détour, jusqu'à l'étape opportune mais tardive».

Fâcheux contre-temps, en effet, et, pour notre part, nous donnons entièrement raison au plaignant — dans la mesure, bien entendu, où nous pouvons juger de la situation — lorsqu'il s'écrie : «Des Valaisans veulent mieux faire connaître, si c'est possible, leur beau pays. On saura conserver le chemin du bisse qui est et doit demeurer le plus bel ornement des Mayens, mais on envisagera un raccordement qui surplombera le bisse amoureux et solitaire. Ce prolongement efficace créera un «giratoire» dont on appréciera la liaison miséricordieuse». On pourrait d'ailleurs imaginer un autre moyen encore, moins satisfaisant mais plus économique, et qui consisterait à placer à l'entrée de la route de Vex un portique noir sur lequel s'enlèveraient en lettres flamboyantes l'inscription dantesque : «Lasciate ogni speranza, voi che'ntrate». L'aménagement et la décoration de ce portique seraient confiées à l'excellent M. Luy qui y pourvoirait de ses vins et de son apéritif délicieux les touristes assoiffés. Nous sommes certain qu'il ferait quelque chose de très bien. Quoi qu'on décide, du reste, la suggestion de notre correspondant est, pour le fond, des plus opportunes; en un si merveilleux pays les seules causes de zigs-zags doivent être le Fendant, la Dôle et le Malvoisie.

J. M.

Meurtre mystérieux d'un spiritiste

On a découvert à Kistarcsa, tout près de Budapest, un meurtre affreux. Un fonctionnaire en retraite, de 63 ans, Michel Balazsa s'est débarassé de sa compagne d'existence sans que l'on ait pu établir jusqu'ici comment.

Balacsa est connu comme spirite dans toute la région. Il a entouré son jardin d'un haut mur... ce qui n'a d'ailleurs pas empêché les voisins de constater que depuis quelques jours on ne voyait plus sa compagne se promener sous les arbres. On avisa la police, qui fit une perquisition; le sergent envoyé découvrit la femme dans la cuisine, morte, et enveloppée dans un drap. Son corps était desséché comme celui d'une momie. L'homme, qui paraissait complètement fou, a été incarcéré. Il s'est refusé à toute déclaration sur la mystérieuse mort de la femme. On se demande s'il l'a tuée brutalement, ou s'il l'a laissée mourir de faim.

A VARSOVIE

Il lui enlève le nez

Un mari rencontra sa femme dans la rue, alors qu'elle se promenait en causant avec un autre homme. Il se précipita sur son épouse, lui enleva le nez d'un coup de dent, puis... appela un taxi, la conduisit à l'hôpital et se précipita au commissariat de police pour se livrer à la justice.

PARLONS D'AUTRES CHOSES

Non ! ce n'est pas de la tête que je souffre !

Je viens d'apprécier les délices d'un petit accident d'automobile! Et d'avoir miraculeusement échappé à la mort (chose dont j'espère que vous vous réjouirez), m'a mis en humeur de vous envoyer mon poème habituel!

En préambule, je suis sous le coup d'une très sincère admiration pour M. Charles de St-Maurice, dont je viens de lire l'excellent article de fond de ce matin, dans le «Nouvelliste».

Il est difficile à un petit plumitif de mon genre de jeter des fleurs à un journaliste qui brille au sommet de l'échelle !

Je le fais avec une spontanéité qui me rajeunit de 10 ans; geste imprudent sans doute et sincère auquel vous rendrez hommage !!

Rarement, on aura vu M. Haegler dire, avec autant de franchise et de vérité, ce qu'il pense du Conseil fédéral !

(Je prononce ce nom avec un grand respect et de douces fluctuations dans la voix; (lisez... plume) car je ne voudrais pas me créer des désagréments, non plus que me faire déguster par cet hydre à sept têtes ! !)

A la veille de la célèbre séance, au cours de laquelle il fut décidé que notre franc ne vaudrait plus à l'avenir que septante centimes, il a été retiré à la Banque Nationale Suisse, une quantité colossale de millions !

Pourquoi ? la veille ?

Parce que vous ne vous souvenez plus, peut-être, que le billet de banque suisse n'est pas autre chose qu'une lettre de change qui dit :

«A présentation, ou au vu de ce papier, la Banque Nationale Suisse, payera en or, *le montant que représente, ce «Faucheur», ce «Bûcheron» ou cet «homme d'usine!» (Je n'ai jamais vu des figurines plus hautes, étant pauvre par profession!)*

On ne sait trop pourquoi, tant de garçons de recette sont venus à la Banque Nationale Suisse échanger à la veille de la «Dévaluation» (cette déesse du jour!) du papier filigrammé contre du bel et bon or sonnant et trébuchant. Tout cet or, retiré avant d'être délesté du 30% n'a pas été utilisé, à autre chose, qu'a redevenir un dépôt, deux jours après, avec une plus-value équivalente ! !

Excusez-moi, si je deviens trivial; mais pour tous ceux qui tirent le diable par la queue..., celà paraît une curieuse saloperie !

Le Conseil fédéral, qui par le fait de cette dévaluation a augmenté notre fortune nationale *de 30 %, a consulté les mânes de Werner Staufacher, Walther Fürst et Arnold de Melchtal et d'un commun accord a juré comme au Grütli, que ce bénéfice illicite ne serait pas utilisé pour ses services, mais constituerait un fonds de réserve.*

Aujourd'hui il ne faut évidemment plus compter sur les serments, et il y en a beaucoup qui peuvent chanter en chœur la vieille rengaine populaire :

«Malgré tes serments, tes caresses . . .
«Malgré tes baisers, tes tendresses . . .
«Tu partiras un jour sans un mot d'amour
Tu m'as quitté pour toujours . . etc.

Le Conseil fédéral aura aujourd'hui une séance, au cours de laquelle il va jurer qu'il n'a jamais rien juré !

Tels nos glorieux ancêtres du Grütli, (moi, j'étais hollandais à ce moment-là !) tels donc nos plus anciens patriotes les héros de Berne vont décider ce jour, que les 415 millions de bénéfice de notre fortune nationale, dûs à la merveilleuse dévaluation, seront affectés oui ou non à des œuvres ou à des besoins de trésorerie ! ! !

M. Haegler, m'en voudra sans doute, d'avoir soulevé cette question, sous une rubrique, qui passe pour n'être que joyeuse !

Mais après tout, et dans les temps où nous vivons, on peut trouver moyen de rire des choses vraies, tout en rigolant ! !

«Castigare mores ridendo ! »

(Mon Dieu, ce que le dictionnaire est compliqué.) Ren.

Punaises, cafards, souris, tout parasites... *Désinfection garantie* à partir de fr. 15.— la chambre. „AGA" Service général de désinfection autorisé par l'Etat S'adresser à **Ant. GIOIRA,** Grand-Pont, **SION,** ou au Poste de Police

NOS INDISCRÉTIONS

LA LOI DU PLUS FORT

Ils étaient tous à admirer un chat qui jouait avec une souris. La pauvre bestiole faisait des efforts inouïs pour échapper au bourreau. Et dans ce petit couloir qui du Restaurant Maurice conduit au Café réputé pour ses «Fondues et ses tranches» on suivait avec plaisir les prouesses du plus fort qui continuait à martyriser sa proie. L'exquis photographe, Théo l'ancien Don Juan, le patron de l'établissement et sa femme, tous, oui tous, trouvaient la chose amusante et riaient à gorge déployée pendant que la souris... crevait. Et tout en contemplant ce spectacle, nous pensions aux «gros» de la terre, aux riches, à ceux qui détiennent le pouvoir et qui souvent — peut-être comme le chat inconsciemment ! — oppriment les pauvres, les petits, les faibles... Fr.

LE DORYPHORE A ARDON

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le doryphore a fait son apparition sur la commune d'Ardon. Les élèves des écoles ont été mobilisés pour inspecter les champs de pommes-de-terre de la contrée.

„Luy" Cocktail
L'APÉRITIF RENOMMÉ

SUISSE

UNE RETROSPECTIVE DU SKI

L'un des plus grands attraits du Comptoir Suisse est l'esprit de recherche et de nouveauté qui anime ses dirigeants. Parmi leurs heureuses initiatives, voici une exposition, fort intéressante, sur le développement du ski que l'on pourra visiter dans la halle réservée au sport et au tourisme.

C'est là sans doute une matière extrêmement vaste et riche. Le ski que nous pratiquons aujourd'hui ne rappelle que de très loin les instruments plutôt lourds et incommodes des Esquimaux primitifs, tels qu'ils les connaissaient, sans modifications appréciables et sans progrès non plus depuis trois ou quatre mille ans.

Il ne rappelle pas beaucoup non plus le ski que nous apportèrent les Norvégiens, après la publication des voyages de Nansen au Pôle Nord, voire après les récits de l'explorateur lausannois, le professeur P. L. Mercanton.

En quelques dizaines d'années durant lesquelles le ski s'est pratiqué un peu partout en Europe centrale, les perfectionnements de tous genres ont été apportés soit aux skis eux-mêmes, soit aux fixations, aux chaussures, aux bâtons et à la technique.

Il n'y a pas si longtemps qu'un nommé Zdarski, un Autrichien, réinventait une ancienne technique de descente norvégienne et prétendait, en novateur du reste, qu'il était pour nos pays, imposer la descente avec une longue perche comme frein et balancier.

Ceci se passait peu après 1890. En 1893 cependant se fondait le Ski-Club de Glaris, et en 1904 la fédération suisse des clubs de ski. A partir de ce moment, le ski connut chez nous une vogue étonnante.

C'est ce développement prodigieux, ce sont les détails de la technique, fixations, chaussures, bois et bâtons, équipement, etc. que nous montrera cette exposition au Comptoir Suisse. La collaboration bénévole et intelligente du musée alpin de Berne, de divers fabricants, commerçants et praticiens a permis de faire de cette première tentative une captivante leçon de choses en même temps qu'une vraie leçon d'histoire.

UN NOUVEL ACCIDENT MORTEL
dans notre aviation militaire.

(P.S.M.) — Jeudi, peu avant 13 heures, un nouvel accident mortel a frappé notre aviation militaire, dans les environs immédiats de Frauenfeld.

Le premier-lieutenant Paul Frey, qui pilotait un avion militaire du type C 35, est tombé avec sa machine alors qu'il effectuait une vrille plate. Né en 1912 et originaire de Rietheim (Argovie), le 1er lieut. Paul Frey appartenait à la compagnie d'aviation 7. Il était occupé depuis la fin de l'année dernière dans les services techniques de la direction des places d'aviation militaire.

Le pilote d'un appareil tchécoslovaque de la ligne Prague-Zurich, qui fut le témoin fortuit de cet accident, vit l'avion tomber d'une hauteur d'environ 1200 mètres alors qu'il volait les roues en l'air. L'avion garda cette position jusqu'à son contact avec le sol.

Les causes de cet accident ne sont pas encore éclaircies. Une enquête militaire est ouverte.

MORT DE L'ABBE DE MURI

Sarnen. — On annonce le décès, à l'âge de 72 ans, de M. Alfred M. Augener, abbé de Muri-Gries. Il était vice-président de la Congrégation suisse des Bénédictins. Il fit ses études au gymnase des bénédictins de Sarnen.

DES MESURES SEVERES A LA FRONTIERE FRANÇAISE

De mémoire de douanier, le trafic automobile n'a jamais été si important, à la frontière franco-genevoise, qu'hier, journée du Jeûne genevois. A Moillesulaz, on a pointé le passage de plus de 3000 voitures suisses. Vers 19 heures, les files de voitures attendant leur tour aux abords du poste s'étendaient sur plus de 400 mètres.

Dès les premières heures du matin, gendarmes et policiers français, obéissant à leur consigne récemment reçue, refoulèrent systématiquement tous les voyageurs démunis de passeport. Cette mesure, quelque peu brutale et que rien ne faisait prévoir, a fait d'innombrables victimes; c'est par centaines que les Genevois durent rebrousser chemin.

RENFORT D'INSPECTEURS

L'arrivée d'une trentaine d'inspecteurs de police est attendue dans la région d'Annemasse. Ce renfort doit provoquer la constitution de plusieurs postes auxiliaires le long de la frontière. Selon les explications recueillies, l'administration prétend par cette mesure renforcer le contrôle des étrangers, mais l'opinion publique croit plus volontiers que les événements actuels n'y sont pas étrangers.

VELOS Les meilleures marques suisses
O. ROCH
Place du Midi - SION
Réparations soignées

SUZE
„APÉRITIF"
fabriquée en Suisse exclusivement avec des racines de gentiane fraîche du Jura.

CANTON DU VALAIS

L'Almanach du Valais

On apprendra avec plaisir que *«l'Amanach du Valais»* vient de sortir de presse. Edité par les soins de l'Imprimerie-Lithographie Fiorina et Pellet, doté d'une couverture nouvelle, en couleurs, il nous donne comme les années précédentes le calendrier de l'année avec les dates importantes, fêtes, foires, marchés suisses, temps probable, etc. Cette année-ci la chronique agricole tient une large place. Quant à la chronique valaisanne elle a été tout spécialement étudiée. On y trouve la liste complète des représentants au Grand Conseil. Nos disparus ont également une large place dans ce livre de 120 pages. Des articles nécrologiques nous rappellent leur vie et leur activité durant l'année écoulée.

Les amateurs de nouvelles et d'historiettes se réjouiront en apprenant que les Editeurs ont fait appel à nos meilleurs auteurs valaisans pour les contenter. Ajoutons encore que ce véritable livre de famille contient de nombreux contes écrits en patois des différentes régions du pays. De plus il est copieusement illustré.

En achetant «l'Almanach du Valais», vous soutenez l'industrie du pays. Il est en vente dans tous les magasins du canton. *Fr.*

FONDATION POUR LA VIEILLESSE

Les protégés de la Fondation «Pour la Vieillesse» sont de vrais nécessiteux. Si l'un ou l'autre possède un lopin de terre, une part de maison branlante, il n'en est pas moins vieux, accablé d'infirmités, apanage d'une rude et longue existence. Et si, abandonné de ses enfants, de ses proches il est quelques fois le propre auteur de sa misère, qui de nous voudrait lui jeter la première pierre et lui refuser sa généreuse assistance ?

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Votation populaire.

Le Conseil d'Etat décide de convoquer les assemblées primaires pour le dimanche 9 octobre 1938, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de la loi du 1er juillet 1938 concernant les élections et les votations.

Homologations.

Il homologue :

1. Le règlement de la commune de Sion concernant la lutte contre les moustiques.

2. Les statuts de la Société de développement de Nendaz.

Fabriques, Plans.

Il approuve, sous certaines réserves, les plans présentés par la Société pour l'industrie chimique à Bâle, Usines de Monthey, concernant l'aménagement intérieur de son bâtiment numéro 258 destiné à la fabrication de résine synthétique.

Nominations.

M. l'abbé Mayor Jérémie, à Bramois, est nommé professeur de la classe de Rudiments, au Collège de Sion, et M. l'abbé Léonce Bender, à Vollèges, est nommé professeur de la classe de Principes, au dit collège.

M. Job Rouiller, à Troistorrents, est nommé substitut de l'inspecteur du bétail de la commune de Troistorrents.

CUEILLETTE DES FRUITS

Communiqué de la Station cantonale d'Arboriculture.

De fortes attaques de vers de 2me génération (carpocapse), ainsi que les effets des gels printaniers provoquent la chute prématurée de beaucoup de fruits. Ce fait, cependant, ne constitue pas un signe de maturité et ne doit pas engager les propriétaires à entreprendre une cueillette qui serait trop avancée.

Dans l'intérêt de l'écoulement, pour justifier la réputation acquise par nos fruits, il est indiqué de laisser le plus longtemps possible les fruits sur les arbres. Il faut se rappeler que l'indice le plus sûr de maturité se manifeste infailliblement de la façon suivante : Lorsque le fruit est mûr, il se détache facilement, sans effort, sans aucune déchirure des tissus.

Ce n'est qu'à ce moment là qu'il a parcouru son cycle complet de végétation et qu'il a acquis toutes ses qualités. C'est dans ces conditions qu'il doit être présenté au commerce.

UNE NOUVELLE QUI FERA PLAISIR

Le Secrétariat Valaisan de la Loterie de la Suisse Romande fera donner une séance gratuite de cinéma sonore et parlant en plein air, à 20 h. 30, dans les localités suivantes :

Conthey-Place, mercredi 14 septembre ;
Savièse-St-Germain, jeudi 15 septembre.

Ces séances comportent un programme comique et varié du plus grand intérêt. La population est cordialement invitée.

A LA FABRIQUE DE MEUBLES GERTSCHEN

La Fabrique de meubles Gertschen, à Naters, vient de fêter ses 40 ans d'activité. A cette occasion la direction, à la tête de laquelle se trouve M. Aloys Gertschen, Président de Commune et député, avait invité le personnel à une sortie au Lac Champex. Plus de 80 ouvriers et employés ont profité de cette aubaine pour se rendre dans un des sites les plus pittoresques du canton.

Après un repas des plus copieux, patrons et ouvriers assistèrent à un concert donné par la fanfare et par le Club des «Jodlers» de l'usine. Au cours de cette agréable partie récréative, M. Besmer, contre-maître, remercia la direction de la fabrique pour son amabilité et rappela en termes émus la mémoire de M. Alfred Gertschen senior, fondateur des Etablissements Gertschen, qui grâce à son initiative a procuré du travail à maintes familles de Naters et environs. Et la fête continua dans la joie et l'allégresse et ne finit que fort tard... lorsqu'il fallut remonter en cars pour regagner ses pénates. *Fr.*

KERMESSE

Uvrier. — Par ces derniers beaux jours, la Société de gymnastique d'Uvrier, cette vaillante section, qui s'est couverte de gloire en juillet dernier à la Fête Romande de Bulle et qui possède dans ses rangs l'athlète complet Siggen, champion valaisan, vous offre dimanche prochain le but d'une promenade et l'occasion de vous amuser royalement tout en soutenant ces braves Gymnastes, qui font tout leur possible pour vous recevoir dans une bonne et franche gaîtée.

Dimanche, un but unique, *«Tous à Uvrier.»*

LA CHASSE EST OUVERTE

Mercredi a eu lieu l'ouverture «officielle» de la chasse. La veille déjà, de nombreux chasseurs sont partis pour être sur place à la première heure. Et maintenant attention... le gibier.

SOCIETE DES VIEUX COSTUMES DE VAL D'ILLIEZ, A MARTIGNY

Martigny donnait, dimanche 4 septembre, le réjouissant spectacle d'une de ces réceptions dont le style et le goût d'urbanité lui donnent une préséance marquante et une renommée justifiée. Ses hôtes sont aujourd'hui des artisans : près de 300 Maîtres-selliers de la Suisse, dans l'ambiance de confort et de saine gaîté qu'un habile Comité d'organisation leur a créée se donnent tout entier à une riche éclosion de ressources de bien-être animatrice de chansons et de rires.

Le parterre fleuri de la salle du Casino, transformée en salle de banquet, vibre, en ce soir, d'un lyrisme prenant, car nombreux sont les orateurs qui chantent le Valais, ses traditions, sa terre. Laissons aux journalistes présents la joie de découvrir le nom de ces sympathiques orateurs qui ont forgé en cette assemblée de si puissants anneaux d'amitié confédérale. Notre modeste rôle d'invité nous oblige à nous restreindre à un devoir de bienséance qui est celui de remercier la population martigneraine pour son aimable accueil, le Comité d'organisation pour sa réception inoubliable qui nous a laissé un si délectable souvenir. Parmi tant de noms, nous relevons ceux des Sidler, Gay-Crosier, Darbellay, Huber, etc. inscrits en bonne place dans notre livre d'or. *D. A.*

† Mme Marguerite Pannatier-Jacquod,
sage-femme

Il y a une semaine s'est éteinte, après quelques jours de maladie seulement, Mme Marguerite Pannatier-Jacquod, sage-femme.

Mme Pannatier n'a pas seulement consacré son activité à sa chère famille, mais aussi à sa profession. Au moment où MM. les Docteurs ne se déplaçaient guère, les moyens de communications étant difficiles, la chère disparue les remplaçait, dans la mesure de ses capacités et apportait le soulagement dans les familles affligées.

Aussi, à son ensevelissement, nous avons remarqué la population de Vernamiège toute entière et de nombreuses personnes des villages environnants où Mme Pannatier avait déployé son activité.

Le Conseil communal accompagnait à sa dernière demeure sa fidèle et regrettée employée.

Nous avons également remarqué une délégation de la Gendarmerie valaisanne, un fils de la défunte fait partie de ce corps. De nombreux membres du Clergé ont rehaussé la cérémonie funèbre par leur présence. C'est dire que les mérites de la disparue n'ont pas été méconnus.

Nous gardons de Madame Pannatier le meilleur des souvenirs, lui réservons nos prières et présentons à sa chère famille nos condoléances émues. *Des Amis.*

DES BRACONNIERS PINCES

Ardon. — Les gardes-chasse du district franc fédéral du Haut-de-Cry ont réussi à appréhender deux braconniers habitant Savièse. Les deux délinquants ont été pris en flagrant délit. Deux fusils démontables ont en outre été séquestrés.

Chronique Locale.

COMMUNE DE SION

Ouverture de l'Ecole industrielle inférieure, de l'Ecole commerciale des filles et de l'Ecole moyenne.

Les élèves qui veulent suivre les cours de ces écoles sont priés de se présenter ou se faire inscrire le lundi matin 12 septembre courant à 8 h. 30, aux bâtiments scolaires respectifs à Sion.

Les examens pour les nouveaux élèves auront lieu le lendemain mardi 13 courant à 8 h. 30 également.

Le Président de la Commune de Sion :
J. KUNTSCHEN.

NOTRE COLLABORATEUR REN PLIE SA VOITURE EN DEUX

Rentrant de voyage, hier, notre collaborateur Ren a été victime d'un accident qui heureusement n'aura pas de suite fâcheuse pour lui. Sa voiture est venue, pour une cause imprévue, se jeter contre la balustrade qui longe la Sionne près de la fabrique Reichenbach. Les dégâts matériels sont importants, mais le conducteur est sorti sain et sauf de cette déplaisante aventure. Si la balustrade n'avait pas résisté, Ren aurait pris un petit bain . . involontaire. Mais il y a un Dieu pour les . . . journalistes.

UN CHAMPIGNON DE POIDS

Nous avons eu le plaisir de contempler ce matin chez M. Brugnoni, le sympathique propriétaire directeur du Restaurant populaire de la Dixence, connu pour ses spécialités italiennes, un champignon, connu sous le nom de «Vesse de loup», gros comme deux fois un melon ordinaire, pesant presque deux kilos. Sain, ce champignon préparé comme le «foie sauté» fera les délices des connaisseurs.

TOUJOURS FARINET...

(Corr. part.) — Les grandes voitures Electra, Paris-Son, pour les prises de vues cinématographiques, attiraient aujourd'hui l'attention de bien des curieux sédunois. C'est que les artistes qui préparent le film désormais fameux tiré du roman de Ramuz, et un peu aussi de la véritable histoire du faux-monnayeur valaisan Farinet, travaillent à des scènes d'intérieur dont l'une vient d'être prise dans la vieille maison de la rue du Château due à l'Evêque de Riedmatten et que Sa Grandeur avait jadis mise à la disposition des députés de la Diète.

Cet intérieur qui a gardé tout son cachet ancien a été aimablement cédé, pour un jour par Mlles Brindlen, et des artistes qui se nomment Barrault, Alerme, Mlle Crispin, etc., y jouent en ce moment une scène que tous les Sédunois seront bientôt heureux d'applaudir au Lux...

Un membre de la presse, encouragé aussi par l'amabilité de M. le Président de la Ville a osé pénétrer dans ce repaire... d'artistes, et il leur en demeure profondément reconnaissant. *A. Gh.*

CHUTES DE VELOS

M. Thérésio Rinolfi circulant en vélo sur la route cantonale a fait une chute à un virage près de la Planta d'En-Bas. Il a été relevé avec un bras cassé.

* * *

M. Félix Mouthon, le sympathique facteur descendant l'Avenue de la Gare en bicyclette est tombé si malencontreusement qu'il s'est blessé sérieusement. Il a été relevé, le visage en sang et conduit immédiatement à son domicile.

Il faut espérer que ces deux accidents n'auront pas de suites graves pour les victimes.

DANS NOS CINEMAS

Le programme de la nouvelle Saison

Dès que tout le monde sera rentré de vacances, donc très prochainement, nos cinémas sédunois ouvriront la saison d'hiver et présenteront à leur aimable clientèle les meilleurs films de la production.

Parmi ces films plusieurs ont déjà été consacrés soit par de nombreuses semaines de prolongation, soit par les louanges de la presse.

Nous citerons parmi les meilleurs ceux qui sont particulièrement susceptible de plaire au public sédunois.

Les Gens du voyage, le chef-d'œuvre de Jacques Feyder, qui a battu le record des prolongations à Genève et Lausanne.

Prison sans barraux, qui vient d'obtenir un des grands prix de la Biennale de Venise.

Après, d'Erich Maria Remarque, qui fait suite à «A l'ouest rien de nouveau».

La Mort du Cygne, le grand prix de l'exposition de Paris.

Maman Colibri, un film inoubliable.

Regain, de Marcel Pagnol avec Fernandel.

Diana et ses Boys, la révélation musicale de l'année.

Ramuntcho, d'après l'émouvant roman de Pierre Loti.

Ouragan, un film formidable dont la mise en scène dépasse encore celle de San-Francisco.

Toura, déesse de la Jungle, un magnifique film en couleurs avec Dorothy Lamour.

Barnabé, le dernier gros succès comique de Fernandel.

Marie Walenska, le triomphe de Greta Garbo et de Charles Boyer.

Ave Maria, avec le fameux chanteur Benjamin Gigli.

Ces Dames aux chapeaux verts, d'après l'œuvre de Germaine Acremant.

Orloff et Tarakanova, une réalisation fastueuse avec Pierre Richard Wilm.

Dans les tout nouveaux films français on fonde beaucoup d'espoir sur : *Le Joueur d'échec, — Alerte en Méditerranée — Trois Valses. — Prisons de femmes. — L'affaire Lafarge — Le drame de Shanghaï. — Ultimatum. — Paix sur le Rhin. — Le Ruisseau. — Quartier Latin. — Vidocq. — L'étrange Monsieur Victor — Quai des Brunes.* — Le *Schpountz et la femme du boulanger,* de Marcel Pagnol. — *Katia* et *Retour à l'aube,* avec Danielle Darieux.

Dans la production américaine, on nous annonce tout particulièrement : *Le nouveau film en relief. — Les 3 camarades,* d'Erich Maria Rémarque. — *Pilotes d'essai. — L'Espionne de Castille. — Les hommes volants. — La 8me femme de barbe-bleue.* — etc.

On nous annonce encore devant être un nouveau «Ben-Hur», le grand film italien *Scipion l'Africain.*

Pour terminer et pour répondre aux nombreuses demandes qui sont parvenues à la direction, nous informons le public, que *«Farinet»* ou *«l'Or dans la montagne»* passera à Sion dès que possible, c'est-à-dire immédiatement après Genève et Lausanne. Interprêté par des artistes français les plus connus, ce film sera certainement un des événements cinématographiques de l'année.

FOOT-BALL

LA COUPE SUISSE

Les premières rencontres éliminatoires

Dimanche Sierre I rencontrera sur son terrain Chippis I., tandis que les Sédunois iront mesurer leurs forces avec les Martignerains. Qui sera éliminé? Sierre doublera le cap; le match Martigny-Sion sera plus disputé, mais ceux de la Capitale semblent vouloir emporter la victoire.

Le Championnat.

Sion II, nouvellement promu en 3me ligue, rencontrera Chalais I au Parc des Sports en un match comptant pour le Championnat suisse. Le coup d'envoi sera donné à 15 heures.

CHAMPIONNAT SUISSE

Les matchs de dimanche.

A. Ligue nationale :
Lausanne-Servette
Nordstern-Lugano
Lucerne—Young-Fellows
Young-Boys—Granges
Chaux-de-Fonds—Bienne
Bâle—Grasshoppers

B. Première Ligue :
MONTHEY—AARAU
Urania—Forward
Montreux—Fribourg
Dopolavoro—Vevey
Cantonal—Concordia.

C. Deuxième Ligue :
Vevey II—Lausanne II.

D. Troisième Ligue :
Aigle—St-Gingolph I
Bouveret—Monthey II
Sion II—Chalais I.

Dernières nouvelles

UNE CEREMONIE FUNEBRE EN L'HONNEUR DU CAPITAINE BACILIERI

Einsiedeln, 8. — La société des officiers et la société des sous-officiers d'Einsiedeln ont constitué une garde d'honneur pour veiller la dépouille funèbre du capitaine aviateur Bacilieri. Le corps a été déposé à la chapelle du cimetière.

Le transfert de la dépouille du cimetière à la gare a été opéré jeudi matin au son de toutes les cloches des couvents et au milieu d'une grande assistance. Des camarades du défunt, venus de Dubendorf, composaient la garde d'honneur. On remarquait la présence des colonels divisionnaires Bandi et Bircher.

Le train quitta Einsiedeln pour Locarno, tandis qu'une escadrille croisait sur la localité.

La question Tchécoslovaque

NEGOCIATIONS INTERROMPUES

Prague, 7 sept. — **On signale que les Sudètes ont décidé d'interrompre les négociations en raison des récents incidents au cours desquels deux députés sudètes auraient été maltraités par la police tchèque à Moraska-Ostrava.**

UNE DEMARCHE DE L'AMBASSADEUR BRITANNIQUE

Le «Daily Express» écrit que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin aura jeudi à Nuremberg une entrevue avec le chancelier Hitler. Il renouvellera les déclarations qu'il fit à M. de Ribbentrop, c'est-à-dire : 1. que le gouvernement anglais est d'avis qu'il ne pourrait rester neutre en cas où une guerre éclaterait à la suite d'une agression contre la Tchécoslovaquie ; 2. que le gouvernement anglais a confiance en tous domaines au chancelier Hitler qui fera tout pour permettre une solution pacifique ; 3. qu'à l'avis du gouvernement britannique, le gouvernement tchécoslovaque, dans ses nouvelles propositions, est allé à la limite extrême des concessions possibles.

L'ambassadeur a été chargé de rappeler ces points au chancelier Hitler au cours de cette semaine, avant son discours de politique étrangère.

LES INQUIETUDES ONT ETE VIVES A DOWNING STREET

Les consultations ministérielles se sont déroulées jeudi, dans la matinée et l'après-midi. Elles ont porté essentiellement sur la question tchécoslovaque et les problèmes qu'elle pose.

Les informations que les membres du gouvernement possédaient dans la matinée n'étaient pas rassurantes et justifiaient pleinement une consultation entre le premier ministre et ses collaborateurs immédiats. La rupture des pourparlers entre le parti sudète et le gouvernement de Prague semblait prouver que les concessions faites par les Tchèques n'avaient eu qu'un effet : amener les Allemands des Sudètes à chercher un nouveau prétexte à entretenir une tension avec Prague.

ENTREVUE HENDERSON-RIBBENTROPP

M. Henderson a vu, jeudi, M. Ribbentrop. D'après les milieux diplomatiques anglais, il n'était chargé d'aucune nouvelle communication. Mais il n'a pas semblé, si l'on en croit les mêmes milieux, que le ministre allemand des affaires étrangères, au moment de la visite que l'ambassadeur lui fit la semaine dernière, ait attaché aux paroles de son interlocuteur, toute l'importance qu'elles méritaient. Peut-être en serait-il autrement si M. Henderson s'entretenait avec M. Hitler, mais on ne croit pas qu'il ait reçu pour instruction de faire une démarche auprès de lui. Rien n'interdit, par contre, qu'il fasse connaître ses vues sur l'attitude anglaise, si M. Hitler le convoquait.

LA MAJORITE TCHEQUE REPROUVE LES CONCESSIONS

Sur l'initiative du parti social-démocrate, une pétition, couverte de plus d'un million de signatures, a été envoyée au gouvernement. Cette pétition, qui est signée par le doyen de la faculté de médecine de Prague et le recteur de l'université, déclare notamment :

«Les concessions qui doivent être faites à l'organisation nazie anti-démocratique et hostile à l'autorité de l'Etat, se heurtent aujourd'hui à la résistance de la majorité du peuple tchécoslovaque, à la résistance des partis démocratiques et des autres peuples de la république. Nous avons conscience de parler au nom de la majorité écrasante en vous demandant d'éviter un conflit avec la nation».

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, **SION**

CERCLE PIER GIORGIO FRASSATI — Cpt. chèques IIc 815. — Qui aide aux pauvres prête à Dieu.

AU CONGRES DE NUREMBERG

M. Rosenberg a prononcé au congrès de Nuremberg un discours dans lequel, après avoir critiqué la politique coloniale anglaise, il fit allusion à la Tchécoslovaquie et déclara : Alors qu'aucun Anglais n'est soumis à l'autorité d'un Etat étranger, on oublie à Londres que des millions d'Allemands, également épris de liberté, vivent sous le joug de la tyrannie étrangère que l'aide de l'Angleterre a contribué à créer.

M. Rosenberg a affirmé ensuite que le judaïsme en Angleterre constituait «la deuxième invasion du sol britannique après l'invasion normande» et il a soutenu que les «grands hommes de Versailles» ont fait surgir dans presque tous les pays la plus horrible des barbaries. Enfin l'orateur s'élève contre la politique occidentale d'assimilation des nègres, reprochant à la France d'avoir eu des ministres noirs.

PHARMACIE DE SERVICE : DE QUAY

SERVICES RELIGIEUX DU 11 SEPTEMBRE

Solennité extérieure de la Nativité de la Sainte Vierge.

A la Cathédrale. — 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½ et 7 h. ½ messes basses. — 7 h. messe basse, sermon français. — 8 h. ½ messe basse, sermon allemand. — 10 h. Grand' messe solennelle, sermon français. — 11 h. ½ messe basse, sermon français.

Le soir. — 16 h. vêpres solennelles. — 20 h. dévotion de la bonne mort (en langue allemande), bénédiction.

SERVICE RELIGIEUX A NOES

Dès dimanche prochain, la messe est célébrée le dimanche à Noës à 9 heures.

La grande manifestation de l'an prochain :

L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE 1939 ZURICH

6 Mai-29 octobre — sera aussi celle de la Suisse Romande

Voyez le panorama en couleurs de l'Exposition Nationale au **Comptoir Suisse de Lausanne**

(10-25 sept. 1938) Salon du Sport et du Tourisme

Valaisans qui venez au COMPTOIR SUISSE, passez faire un bon repas chez votre compatriote

Emile, Place de la Riponne et Rue des 2 Marchés

Toutes spécialités aux prix les plus bas. - Cuisine renommée

E. Michaud-Bagaïni, chef de cuisine

Horlogerie-Bijouterie Boillat
Rue du Rhône - SION **Réparat. soignées**

Madame . . .

Pensez à vos toilettes d'automne adressez-vous chez

Mme MOULIN-LENOIR
Couture

Maison *Blanchoud,* rue *Dent-Blanche,* Sion.
Réparations Transformations
Travail soigné.

GRAND MATCH D'OUVERTURE
Champ. Suisse IIIme ligue

CHALAIS I - SION II

Dimanche 11 septembre 1938, à 15 heures

Café de Pramagnon, Grône

Dimanche 11 septembre.
MATCH AUX QUILLES
Nombreux et beaux lots. Dès 16 h. :
GRAND BAL
Invitation cordiale. *P. Morard.*

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes.

Rentrée des classes *PARENTS! Envoyez vos enfants faire leurs achats dans les papeteries suivantes :*

MARTIGNY : Gaillard
SION : Schmid - Pfefferlé, Mussler - Imhof
SIERRE : Walter-Amacker
MONTANA : Botinelli

Etudiants
Bon accueil à l'
Hôtel du Midi - Sion
Dîners : Fr. 1.50.
Salle spécialement réservée.
Hoirie Kuonen.

Demi-pensionnaires
trouveraient bonne pension
Prix modéré.
S'adresser au *Bureau du Journal.*

Depuis 25 ans
la Banque Uldry et Cie à Fribourg, rend des services en escomptant des billets sans caution jusqu'à fr. 500.—, elle a reçu des centaines de lettres de remerciements. Indiquer la situation financière. Poursuivis, assainis, faillis et intermédiaires inutile d'écrire.

Jolie choix de **parfums** et **brillantines** au prix avantageux, à la rue de l'Eglise chez **coiffeur Alx Tarelli.**

TOMATES pour Conserves
sur commande, 25 ct. le kg.
M. GAY S. A., Sion.

A VENDRE
à conditions avantageuses
6 tonneaux ovales
de 2,500 litres.
S'adr. *Emile Brunner-Heusi, Sion.*

A LOUER
appartement
2 chambres et cuisine avec terrasse sur le Grd-Pont, et
appartement
2 chambres et cuisine, meublé ou non.
S'adr. *Magasin «Au Déluge», Grd-Pont.*

Le bureau de placement
Mme Ramony, à Martigny-Bourg
CHERCHE
personnel pour hôtels et familles, service rapide et de confiance. Se recommande.
Tél. 6.14.30

Fromages bon marché
offre, par demi kg., première qualité :
Fromages de montagne ou d'Emmenthal, tout gras, à fr. 1.20—1.30.
Promage de l'Alpe 2-3 ans (Sbrinz), à fr. 1.40.
Petit fromage de montagne, tout gras, 4-5 kg., à fr. 1.20 et fr. 1.25.
Fromage de montagne ½ à ¾ gras, à fr. 1.— et 1.10.
Fromage de montagne, légèrement gâté. à fr. 0.90 jusqu'à épuisement.
Fromage à râper ¼-½ gras, à 70, 80, 90 cts.
Tilsit, tout gras, à fr. 1.20 et fr. 1.25.
J. Achermann-Bucher, fromagerie, Buochs, Nidw.

A vendre
pour démolition, à l'Asile des Vieillards, à Sion, petit bâtiment en maçonnerie (ancien poulailler), dont les matériaux, ardoises charpentes, volets, etc., sont en bon état de conservation.
Adresser offres et demandes pour visiter à la *Direction de l'Asile.*

Caisse d'Epargne du Valais
(Contrôle officiel permanent) **SOCIÉTÉ MUTUELLE**
PLACE DU MIDI - SION

Dépôts — Prêts
et toutes autres opérations de banque
aux conditions les plus favorables

Agences : Saxon, Monthey, Sierre
Représentants à Brigue, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Salvan, Vernayaz, Collonges, St-Maurice, Vouvry.

Etudiants
Chambre - Pension - Dîners
Vie de famille.
Mmes Delacoste, Villa Solioz, *Planta.*

Vigne à vendre
avec belle récolte pendante, 2,600 toises. Facilité de paiement.
S'adresser au *Bureau du Journal.*

2 étudiants trouveraient
bonne pension
dans bonne famille.
S'adresser au *Bureau du Journal.*

Allemand
anglais ou italien, garant. en 2 mois. Cours de toute durée, à toute époque et pour nous. Dipl. langues en 3 mois commerce en 6. Prospectus, références. **Ecole Tamé, Baden 35 ou Neuchâtel 2.**

A LOUER
un grand LOCAL pouvant servir d'atelier ou dépôt et 2 *APPARTEMENTS* de 2 et 3 chambres avec ou sans confort, chambre à lessive et jardin.
Entrée à convenir.
E. WUTHRICH, sellier.

A LOUER
appartement 3 chambres et confort.
S'adresser chez *Machoud* primeurs, *Sion.*

On demande un bon
berger
S'adresser au *Bureau du Journal.*

A LOUER un
appartement
de deux chambres, cuisine, etc.
S'adresser au *Bureau du Journal.*

POUR VOS CONFITURES
superbes prumeaux
Prix avantageux, même par petite quantité.
Chez *A Schrœter,* Primeurs, *Sion.*

UVRIER (Au Pont) — Dimanche 11 sept.
Grande Kermesse
Organisée par la Section de Gymnastique
GRAND BAL EN PLEIN AIR
:—: Tombola — Roue de la fortune :—:
Excellente musique
Cantine — Consommations de qualité.

Reprise des
leçons d'accordéon
dès jeudi le 15 septembre. Prière de s'inscrire au
Magasin Fessler, Grand-Pont, Sion

Etudiants
trouveraient bonne pension de famille avec ou sans chambre (chauffage central). A disposition livres concernant les études.
S'adresser au *Bureau du Journal.*

A REMETTRE de suite, à Sierre, bon
petit café
Nécessaire 5—6,000 fr. tout compris.
Adresser les offres sous *chiffres 55 au Bureau du Journal.*

GRANDE VENTE DE MEUBLES
Villa LUSSY, à Montreux
Avenue Nestlé près Cinéma Capitole
(à proximité du Kursaal)
MERCREDI 14 Septembre - JEUDI 15 Septembre 1938
dès 9 h. du matin à Midi et de 2 h. à 6 h.

On vendra de gré à gré, un important mobilier, soit :
Belle Salle à manger, chêne fumé, chaises cuir.
Beau Salon Ls XVI, couvert soierie, 9 pièces avec table et vitrine. *Meubles de chambre à coucher laqués gris et crème Ls XVI,* tels que lit 1 pl. complet, tables, coiffeuse, chaise-longue, grand paravent soierie, etc. Belle *Armoire à glace,* 2 portes, Ls XVI en palissandre, Secrétaire Ls XVI bois noir. Secrétaire, bibliothèque en bois de rose marquetés, table à écrire marquetée, jolis meubles acajou marquetés, soit table à jeux, petit canapé, 3 chaises, secrétaire de dame, et vitrine.

Bon piano brun, cadre fer — Piano noir, étagère et tabouret. Divers fauteuils club et autres. Canapés, tables noyer et acajou, 2 grands fauteuils cuir. Morbier moderne. Desserte acajou, colonnes torses. *Bureau-cylindre* acajou, *Ls XVI.* Glaces, lustre fer forgé, tapis, bibliothèques, armoire ancienne, table, fauteuils et chaises, *grand Canapé Ls XIV palissandre,* pieds de biche. Armoire acajou 2 portes. Joli meuble argentier, noyer sculpté. *Pendules de cheminées.* Armoire-commode acajou anglais, consoles. *Aspirateur. Gramophone.*

Chambre à coucher, chêne, 2 lits, armoire à glace 2 portes, lavabo à glace, et 2 tables de nuit. *Chambre à coucher Ls XV,* noyer, armoire à glace, lit 2 places, lavabo et table de nuit. *Chambre à coucher moderne,* noyer poli, 2 lits. *Chambre à coucher,* armoire olivier, 2 portes à glaces et au milieu tiroir, coiffeuse, table de nuit et grand lit laiton. Vertikos. Bibliothèque ancienne. *Quantité d'autres objets.* Divers meubles de chambre et autres.

TOUT DOIT ETRE VENDU

Ouverture de l'année scolaire

Les trousseaux d'étudiants

s'achètent avantageusement à la

MAISON A. GÉROUDET, à SION

Succ. de E. GÉROUDET & FILS

N'attendez pas plus longtemps pour nous faire visite et nous commander tout ce dont vous avez besoin.

CHRONIQUE AGRICOLE

Toujours la production laitière

Notre collaborateur agricole nous écrit :

La surproduction laitière et la mévente des produits laitiers exigent, on le sait, une transformation de la production agricole, qui doit s'adapter aux possibilités d'écoulement de la marchandise. Lorsqu'on discute de cette adaptation, il est une question qu'on ne saurait négliger : c'est celle de l'approvisionnement de notre pays en denrées indispensables, pour le cas où une guerre éclaterait. Nous devons donc nous demander dans quelle mesure notre production agricole doit tenir compte de cette circonstance, et comment on peut combler les lacunes qui existent encore en matière d'approvisionnement du pays en denrées alimentaires de première nécessité.

Cette question fait l'objet d'un bref commentaire dans la récente publication du secrétariat des paysans, à Brougg, consacrée à l'adaptation de notre production agricole aux conditions actuelles. On y démontre, à l'aide de graphiques basés sur de récentes recherches, qu'il y a encore passablement de lacunes dans le ravitaillement du pays en produits alimentaires indigènes. Dans certains domaines, il est vrai, notre approvisionnement est mieux assuré que ce n'était le cas immédiatement avant la guerre mondiale. En revanche, nos importations ont considérablement augmenté en ce qui concerne les graisses comestibles. On sait cependant le rôle important que joue l'approvisionnement d'un pays en matières grasses. Les expériences faites pendant la guerre mondiale ont prouvé que l'agriculture peut fournir plus facilement de l'albumine (d'origine végétale) et des hydrates de carbone, que de la graisse en suffisance. Il faudrait donc donner à cette question de l'approvisionnement du pays en matières grasses d'origine indigène toute l'attention qu'elle mérite. Nous ferons d'ailleurs d'une pierre deux coups : d'une part nous assainirons la situation du marché des produits laitiers, où la diminution des exportations de fromage nous contraint d'augmenter la production du beurre, de l'autre, nous assurons l'approvisionnement du pays en matières grasses, ce qui aurait une importance capitale en cas de guerre.

D'après l'enquête effectuée par le Secrétariat suisse des paysans, la production indigène de matières grasses couvrait, de 1908 à 1912, le 82,1 % des calories nécessaires à notre population. Le reste, soit 17,9 %, devait être importé. Pendant les années 1934 à 1936, la production indigène a atteint 74,95 % et la proportion des graisses importées 25,05 %. Cette aggravation de la situation est due en bonne partie au fait que la population s'est accoutumée, depuis la grande guerre, à consommer beaucoup plus de graisses d'origine végétale qu'auparavant. Ces produits sont en général meilleur marché aujourd'hui qu'avant la guerre ; ils sont d'autre part beaucoup plus conformes aux tendances actuelles en matière d'alimentation. Toutefois, les recherches effectuées ces derniers temps ont démontré que la consommation de beurre exerce une influence favorable sur la santé, plus favorable que les graisses et huiles végétales. Il faudra donc que nous nous occupions sérieusement de voir comment on pourrait restreindre la consommation ds graisses végétales, au profit du beurre que notre pays peut produire en quantités considérables.

Ce n'est pas seulement sur ce point que notre approvisionnement présenterait des lacunes en temps de guerre et de fermeture des frontières, bien que, depuis la période 1914-18 on ait fait ce qui était possible pour en atténuer les inconvénients. Actuellement encore, et malgré tous les efforts, la production indigène de céréales panifiable atteint à peine le tiers de ce que nous consommons, — en 1931 cette proportion ne dépassait même pas 19 %. Nous ne produisons que le 7 % du sucre qui nous est nécessaire (3 % en 1931), le 64 % des œufs que nous employons (50 %), le 49 % de la volaille que nous consommons (32 %). En revanche, la situation est beaucoup plus favorable que dans la période qui a précédé la guerre en ce qui concerne l'approvisionnement du pays en viande de bétail de race bovine et en viande de porc.

Ainsi que nous le disions en commençant, il faut donc, puisque nous sommes en voie de doner à notre production agricole une orientation nouvelle, nous efforcer de combler ces lacunes. Cela implique naturellement une augmentation de la production des céréales. En ce qui concerne les graisses, on ne pourra trouver de solution judicieuse que si les consommateurs font, de leur côté, ce qui est en leur pouvoir en limitant la consommation de graisses et huiles d'origine végétale au profit du beurre indigène et éventuellement aussi du saindoux.

P.S.M.

Le fils aîné de l'ex-roi d'Espagne se tue

Le comte de Cavadonga, fils aîné de l'ex-roi d'Espagne, a été grièvement blessé dans un accident d'automobile, mardi.

Le comte est décédé quelques heures plus tard à la suite d'une hémorragie causée par les blessures qu'il avait reçues à la tête au cours de l'accident d'automobile.

L'ex-reine d'Espagne a été avertie téléphoniquement de la mort de son fils. Elle séjourne actuellement dans l'île de Wight, en compagnie de sa mère, la princesse Béatrice Battenberg.

La Feuille d'Avis est lue dans tous les milieux

Autour de la création de possibilités de travail

On nous écrit de source compétente :

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'arrêté concernant le renforcement de la défense nationale et la lutte contre le chômage se réunit de nouveau le 12 septembre. Elle compte, on le sait, un nombre respectable de membres. Aussi ne doit-on guère s'attendre à ce que, en séance plénière, le Conseil national prenne des décisions qui s'écartent beaucoup de celles de sa commission.

La commission doit, ou plutôt devrait terminer la discussion de ce projet, afin que le Conseil national puisse s'en occuper à son tour. Mais pourra-t-elle le faire? Le programme en question s'étend sur trois ou quatre ans. Sa réalisation exigera des sommes considérables. On comprend donc qu'il ait suscité diverses critiques. Au reste, les discussions au sein de la commission ont été beaucoup plus vives que lorsqu'il s'agissait d'accorder un crédit pour travaux de chômage pour une année seulement. La commission se décidera sans doute à élaborer encore un projet d'arrêté concernant l'utilisation des crédits demandés, car l'article constitutionnel, dans toute sa brièveté, et le message du Conseil fédéral, ne sont décidément pas suffisants. Il y a encore la question du financement des travaux à régler, car il est pour ainsi dire exclu que l'impôt compensatoire prévu par le projet ait des chances d'être accepté. Il ne faudra pas s'étonner, dans ces conditions, que la commission ne vienne pas à bout de ce projet lors de sa prochaine séance, et qu'elle s'arrête à une solution provisoire quelconque, prévoyant, par exemple, une avance sur les crédits, afin qu'on puisse consacrer plus de temps à une étude approfondie et à la mise au point du programme des travaux.

En quoi consisterait cette mise au point, se demandera-t-on? Disons d'emblée que si l'on décidait d'entreprendre les travaux sans régler auparavant la question de la couverture des dépenses, ce serait faire litière de tous les principes qui doivent être à la base d'une politique économique saine. Nul ne saurait, dans l'état actuel des finances fédérales, prendre la responsabilité de décider l'exécution d'un programme aussi vaste — et aussi onéreux — sans prévoir du même coup la couverture des dépenses. Secondement, il faut espérer que l'on séparera le programme des travaux civils du programme concernant le renforcement de la défense nationale. Les dépenses consacrées à notre défense militaire doivent faire l'objet d'un arrêté fédéral ordinaire, qu'il n'est pas nécessaire de soumettre au peuple. Lier les deux projets, c'est restreindre la liberté de vote de l'électeur, c'est l'obliger à accepter un programme parce que ce dernier est inséparable d'un autre projet, qu'on ne saurait ni ne pourrait rejeter. Mieux vaut donc créer une situation nette.

Au cours des discussons qui ont eut lieu au sein de la commission lors de la séance de Klosters, dans la presse, dans les milieux les plus compétents comme dans l'opinion publique, on a insisté à maintes reprises sur le fait que le meilleur moyen de lutter contre le chômage, le moins onéreux aussi et le plus efficace, consiste à encourager l'exportation. On a donc demandé, — et d'aucuns ont formulé des propositions détaillées et précises, — que l'on consacre à ce poste un montant plus élevé que ce qui est prévu au programme actuel, — pas même le 5 % ! Mais en dépit de toutes les bonnes paroles, on n'a pris aucune décision à ce sujet. Il faudra donc revenir sur cette question. On peut parfaitement pratiquer des coupes sombres dans d'autres chapitres. Aux termes du programme du Conseil fédéral, l'activité de l'industrie du bâtiment serait subventionnée dans une mesure plus forte encore que précédemment, bien que les travaux pour la défense nationale profitent largement à cette industrie, à laquelle l'Exposition nationale fournit en outre beaucoup de travail. Et l'on ne peut s'empêcher de faire certaines réflexions lorsqu'on voit la Confédération subventionner de grands travaux des C.F.F., tandis que, sous la pression des milieux syndicaux, l'assainissement de la caisse de pensions du personnel doit s'effectuer en grande partie aux frais de la Confédération et des C.F.F. Avec un peu de bonne volonté, on pourrait fort bien augmenter le poste consacré à l'encouragement de l'exportation, sans augmenter le montant total du crédit demandé.

On pourra objecter aussi que le délai d'amortissement prévu — 15 ans — est trop long. L'effet stimulant produit par les dépenses de chômage de la Confédération ne durera pas aussi longtemps, — il s'en faut; et qui peut nous affirmer que d'ici quinze ans nous ne verrons pas de nouvelles crises exigeant de nouveau des dépenses considérables?...

Encore un mot au sujet du bénéfice de dévaluation de la Banque nationale. On constate que certains représentants des partis nationaux qui s'étaient refusés obstinément jusqu'ici à toucher à ce mystérieux «bénéfice», sont disposés maintenant à revenir sur leur décision. Cela seul suffirait à démontrer les difficultés que l'on rencontre pour financer le programme des grands travaux de chômage par des moyens... normaux. Il faudrait donc en tirer la conclusion logique, c'est-à-dire se contenter d'un programme plus modeste et se montrer ménager des deniers publics. Mais peut-on raisonnablement exiger des mandataires du peuple qu'ils pratiquent une politique aussi... impopulaire, l'année qui précède celle des élections au Conseil national? Quoi qu'il en soit, utiliser le soi-disant bénéfice de dévaluation pour financer les travaux de chômage serait une grosse erreur. Les Etats qui pratiquent une politique judicieuse et saine ont renoncé à «consommer» le bénéfice provenant de la réévaluation du stock d'or; et quant à la France, qui l'a utilisé, elle n'en est pas sortie de la crise pour autant. Selon toute apparence, les budgets devront prévoir, longtemps encore, des postes importants pour la création de possibilités de travail. On peut dire que les dépenses de chômage rentrent aujourd'hui dans les dépenses ordinaires; elles doivent donc être couvertes par des recettes ordinaires. Si jamais le bénéfice de la dévaluation devait être réparti, il devrait l'être pour d'autres buts, — pour amortir des dettes, comme réserve de guerre, etc. Sinon, on pourrait fort bien être tenté de procéder périodiquement à une dévaluation pour se procurer chaque fois, par ce moyen magique, un «bénéfice» d'un certain nombre de millions. Ce qui équivaudrait en fait à un prélèvement sur les fortunes, — sur toutes les fortunes, grandes et petites, — par un moyen détourné. Et ce serait la ruine de notre pays.

Un programme de travaux de chômage de l'envergure de celui qui nous est présenté doit être minutieusement étudié et examiné sous tous ses aspects avant qu'on puisse prendre une décision définitive.

P. M.

Nouvelles diverses

L'homme au sphinx „valait" 25,000 livres

On découvrit sur la plage de Hove le cadavre d'un homme de 45 ans, sans aucune pièce d'identité mais avec un petit sphinx en or dans sa poche. On n'eut pas de peine à découvrir que l'homme était descendu dans un hôtel de l'endroit, avait loué un bateau à rame, et s'était jeté à la mer. En effet comme le propriétaire d'une valise ne revenait pas à l'hôtel on ouvrit la mallette, et le véritable état-civil de l'inconnu fut découvert. C'est un boursier du Stock-exchange qui gagnait 40,000 francs par an, et dont la fortune se monte à 500,000 francs. Son beau-frère trouva dans ses papiers une sorte de testament, qui fut remis à la police, à qui il est adressé, et qui contiendrait la raison du suicide. La police refuse toute explication sur cette affaire.

Le méchant ours en U.R.S.S.

Un paysan de la région de Baranowicse tua récemment un des ours de la réserve — ceux qui font des visites dans les villages — et fut condamné à une amende de 500 zloty, et à remplacer la bête. On en fit venir une de Soviétie, mais le plantigrade communiste était de caractère guerrier. Il s'attaqua au bétail et aux petits enfants. Les paysans du village firent alors dans la forêt domaniale une battue en règle, malgré la protection officielle des ours, et abattirent l'ours communiste qui mangeait leurs vaches.

Vengeance et jalousie

Des paysans trouvèrent dans un champ le cadavre d'un jeune homme affreusement supplicié. L'enquête amena rapidement à la découverte des meurtriers. Deux cousins du mort avaient été rossés par lui quatre ans plus tôt et laissés pour morts dans un champ. Condamné à quatre ans de maison de relèvement le trop énergique cousin revenait de purger sa peine. Il fut surpris par les deux, qui n'avaient pas oublié, et traîné dans le même champ, où ils le firent mourir à petit feu, par vengeance. Après qu'il fut bien mort, les cousins retournèrent chez eux, et firent un monstre dîner; ils étaient encore à table quand la police les arrêta.

Feuilleton du Journal et Feuille d'Avis du Valais No 38

CH. LUCIETO

La Vierge rouge du Kremlin

Ce fut dit d'un ton tel que Kharassoff et moi, quelle que fut la gravité de la situation, nous ne pûmes nous empêcher de rire...

— Je n'en doute pas, reprit Kharassoff. Et c'est pour cela que je vous demande avec instance de vous employer à fond pour les retenir loin de Moscou pendant au moins huit jours.

— J'en fais mon affaire. Mais sera-ce suffisant ?

— Amplement suffisant, puisque dans huit jours, votre mère ayant été mise en sûreté à l'étranger, Nobody et moi irons vous rejoindre là où vous serez, pour vous «dégager» à votre tour.

— Mais comment saurez-vous à quel endroit je me trouverai dans huit jours ?

— Ah ça ! nous prendriez-vous pour des mazettes ?

— Non ! Mais tout ce qui m'arrive depuis ce matin me paraît tellement extraordinaire..

— Que vous n'en pouvez croire ni vos yeux ni vos oreilles !

— Et vous m'assurez que, en huit jours...

— Je dis : huit jours, parce que, tout de même, il me faut bien faire entrer en ligne de compte certaines inconnues du problème. Mais soyez persuadée que nous en aurons terminé avant...

— Quels hommes merveilleux vous êtes ! Et comme je comprends, à présent, la terreur que vous inspirez à la Tchéka !

— Peuh ! Pour peu que Dieu me prête vie, elle en verra bien d'autres, la Tchéka! Quoi qu'il en soit, il importe que, dès maintenant, vous prépariez ostensiblement votre départ. Et même, si vous voulez m'en croire, vous devriez téléphoner à Gunslicht pour lui annoncer que vous partez ce soir même à la poursuite des «Emissaires blancs».

Elle eut un geste de répulsion.

— **Ah! pas cela! fit-elle.** Si je l'avais au bout du fil, je serais capable de lui dire ses «quatre vérités».

— Qu'à cela ne tienne, dis-je. Puisqu'il a bien voulu me charger de vous surveiller, c'est moi qui vais lui annoncer votre départ!

Tandis qu'ils riaient de ma boutage, — car notre situation avait ceci de comique que le gibier avait pour mission de traquer le chasseur, — je passai un «écouteur» à Konstantinowna et, m'étant mis en communication avec la Tchéka, je fis part à Gunslicht de la décision prise par la «Vierge Rouge».

— Ah! Ah! Elle se décide enfin, la sacrée garce! Ce n'est pas malheureux! me répondit-il. Et, tu sais, si elle bronche en cours de route, abats-la comme une chienne! C'est tout ce qu'elle vaut!

— Entendu, camarade. Tu peux compter sur moi.

Et je raccrochai l'écouteur.

Konstantinowna était livide...

— Eh bien! lui demandai-je, êtes-vous fixée, maintenant, sur le degré d'affection qu'on vous porte... là-bas?

— Oh! me répondit-elle, je n'avais pas besoin de cette confirmation pour être fixée. Mais vous pouvez être tranquille : puisque chienne il y a, il peut être sûr que je lui garde un enfant de cette chienne-là.

Rien ne pourrait rendre l'accent de haine — et de mépris aussi — qu'elle mit dans cette déclaration.

En admettant même qu'elle eût conservé quelque arrière-pensée en ce qui nous concernait, Gunslicht par sa maladresse, venait de la jeter définitivement dans nos bras.

Nous nous en rendîmes compte aussitôt, d'ailleurs, car, en elle, la tigresse se réveilla.

— Ah ! Ils veulent la lutte ! fit-elle. Eh bien! ils vont l'avoir ! Et, puisque je suis une chienne, ils vont apprendre à leurs dépens que, comme toutes les chiennes, j'ai des crocs pour me défendre.. et pour attaquer.

Le mot, décidément, avait porté.

Ne se possédant plus, elle donna libre cours à sa colère :

— Vous me connaissez suffisamment, l'un et l'autre, pour savoir qu'il n'est pas dans mes habitudes de me vanter. D'autre part, je connais la valeur des mots. Veuillez donc attacher toute son importance à la proposition que je vais vous faire et la tenir pour sérieuse.

— Nous vous écoutons, répondit Kharassoff.

Elle se recueillit une minute, puis elle reprit:

— Si vous réussissez à sauver ma mère; si vous me libérez de toute obsession de ce côté là; si vous m'apportez la preuve que, désormais, nulle représaille ne pourra être exercée contre elle, je prends l'engagement formel, sous la foi du serment, de vous donner le moyen d'abattre, les uns après les autres, les hommes actuellement au pouvoir.

— Qu'entendez-vous par le mot «abattre»?

— Vous savez que les Soviest n'ont pas de «personnel de remplacement» et que, si, pour une raison quelconque, venaient à disparaître les fondateurs du bolchévisme, il ne se trouverait personne pour poursuivre leur œuvre. Vous savez également que le gouvernement des Soviets n'est qu'un fantôme de gouvernement, derrière lequel se dissimule la Tchéka.

— Nous savons cela. Ensuite ?

— Eh bien ! ce que je vous propose, c'est de remettre entre vos mains les dossiers ultra-secrets concernant le Sovnarkom. Certaines de leurs tares, la plupart de leurs crimes, vous sont connus; mais il en est que vous ignorez.

—Certes !

— Alors, «placés» comme vous l'êtes, ayant le «cran» que je vous connaîs, formidablement armés par moi, je vous dis :

Il n'est pas possible, ayant la preuve des trahisons commises par ces gens-là, non seulement contre leur patrie, mais aussi — et surtout ! — contre le prolétariat, dont ils se prétendent les défenseurs, il n'est pas possible, dis-je, que vous ne les flanquiez pas par terre !

Kharassoff s'était dressé...

— C'est sérieux, fit-il d'un ton bref, ce que vous me proposez-là ? Avez-vous vraiment en votre possession les dossiers dont vous me parlez ?

Sans mot dire, Konstantinowna se dirigea vers son coffre-fort. Elle l'ouvrit, puis se tournant vers Kharassoff :

— Quels sont les individus actuellement au pouvoir sur lesquels vous désirez une documentation particulière ? lui demanda-t-elle.

Sans la moindre hésitation, Kharassoff répondit :

— Lénine, Trotsky, Zinoview, Krassine.

— Bien, répondit-elle.

Et, ayant fait un choix parmi les documents que renfermait son coffre, elle revint vers nous tenant en mains quatre dossiers.

Sur la couverture de chacun de ces dossiers figurait une photographie du service anthropométrique.

A elles seules, — on comprend aisément pourquoi, — elles étaient de nature à porter un coup terrible — en cas de reproduction — à la puissance soviétique.

Kharassoff, d'ailleurs ne s'y trompa pas.

— Marché conclu ! fit-il.

Et, comme elle voulait l'obliger à prendre immédiatement les dossiers :

— Non pas ! déclara-t-il, donnant, donnant !

Puis après avoir consulté sa montre, se tournant vers moi :

— Plus une minute à perdre ! dit-il. Voulez-vous avoir l'obligeance, cher ami, de vous employer à mettre en ordre de marche l'auto de mademoiselle ?

— Quelle auto ?

— Comme il est probable que nous allons faire de la route, je pense que la «Mercédès» est tout indiquée. Quant à mademoiselle, elle voudra bien se contenter de la voiture et du chauffeur que je vais lui envoyer.

Konstantinowna acquisça de la tête...

— Puis, reprit-il, en s'adressant à moi, quand vous en aurez fini avec l'auto, je vous serais obligé de convoquer par téléphone pour ce soir, au centre, la première et la deuxième section du groupe de combat no 4. Vous connaissez la formule, n'est-ce pas ? Après quoi, vous reviendrez afin que nous prenions les décisions nécessaires.

Comme je sortais pour mettre les ordres de Kharassoff à exécution, j'entendis Konstantinowna qui lui disait :

(à suivre)